





Equipier(ère) Autonome de Production Industrielle*



* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formatior

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

L'équipier(ère) autonome de production industrielle est en capacité d'interagir sur des aspects de productivité, de qualité, de suivi, de maintenance et de contribuer à faire évoluer son poste de travail et son environnement en proposant des améliorations. Il (elle) doit être capable de :

- Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité.
- Appliquer les règles sécurité et environnement.
- Réaliser les opérations professionnelles confiées.
- Contrôler la conformité du résultat de l'activité.
- Renseigner les supports ou documents relatifs à l'activité.
- Réagir à une situation anormale
- Maintenir, nettoyer, ranger, son poste de travail.
- Ontribuer à l'amélioration du poste de travail

Ses missions sont :

- L'ajustement de son activité en fonction des impératifs de production.
- La réactivité face aux situations rencontrées
- La communication au sein de l'équipe de production.
- La vigilance et l'anticipation des défauts et des pannes
- Le transfert de ses savoir faire
- Les propositions d'actions en appliquant des outils d'amélioration continue

Public

- Salariés dans le cadre de la formation continue
- Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

CALVADOS **02 31 46 77 11**MANCHE **02 33 54 55 06**ORNE **02 33 31 27 56**



Programme

- Calculs professionnels
- Prévention Sécurité Environnement
- Gestion de production
- Outils de résolutions de problèmes
- Démarche 5S
- Culture d'amélioration continue
- Qualité autocontrôle
- Lecture de plans Métrologie
- Techniques industrielles
- Informatique
- Conduite de projet-préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

- Plan de formation
- Contrat Pro/CSP/ CPF
- Pro A

Certification

CQPM Equipier(ère) Autonome de Production Industrielle - n° 0148

Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles BDC 0083 La réalisation de son activité de production BDC 0084 Le suivi de la fabrication et de la communication avec son environnement de travail